

(22/03/2013)

Très haut débit : les entreprises de l'Ain s'impatientent

Bourg-en-Bresse. Le retard constaté dans le déploiement de la fibre optique, qui permettrait une desserte numérique à très haut débit de l'ensemble du département, commence à susciter l'agacement des acteurs économiques. Ils l'ont dit haut et fort mercredi soir.

On leur avait dit 2013, ça pourrait finalement attendre 2020, voire 2022. Empêtré dans des difficultés juridiques autant que financières (lire par ailleurs), le déploiement de la fibre optique sur la totalité du département de l'Ain, qui permettrait une desserte numérique à très haut débit de l'ensemble du territoire, commence à susciter une certaine impatience, voire l'agacement, des acteurs économiques. C'était le thème du colloque, organisé mercredi soir à Alimentec, par la chambre de commerce et d'industrie de l'Ain, intitulé : « La fibre, enjeu de compétitivité pour les entreprises de l'Ain : mobilisons-nous ! »

nagement du territoire » similaire au développement, dans le passé, des « réseaux d'eau potable, d'électricité ou encore du réseau ferré », plusieurs chefs d'entreprise ont exprimé un fort besoin de désenclavement.

À l'image d'Emmanuel Trocon, patron d'une PME implantée au Petit-Abergement, ayant choisi la dérision : « Chez nous, le téléphone portable ne passe pas, et on a vendu nos derniers pigeons voyageurs. » Ou encore d'Eric Angelot, viticulteur et président du Syndicat des vins du Bugey, fataliste : « On verra des cessations d'activité, là où les gens ne seront pas équipés en temps et en heure. »

Argumentaire décliné par Christian Arnaud-Goddet, au nom d'une cinquantaine d'entreprises en tant que membre de Bugey développement, et aussi comme directeur d'exploitation de la société GERAL (Belley) : « Aujourd'hui on bidouille, on empile des liaisons SDSL et ADSL, mais notre infrastructure est à bout de souffle. Si à un moment donné, sur une région, nous ne pouvons pas disposer des moyens de notre développement, on peut très bien prendre la décision de quitter ce secteur pour une zone mieux équipée. » Un véritable enjeu pour le département. ■

Vincent Lanier



■ Pierre Cormorèche, président de la chambre des métiers, lors de la signature de la motion, mercredi soir, à Alimentec. Photo Vincent Lanier

« On a vendu nos derniers pigeons voyageurs »

L'occasion de stigmatiser le risque de « fracture numérique », dans une motion signée conjointement par les représentants des organisations patronales interprofessionnelles et des organismes consulaires. Dans le sillage de Michel-Louis Prost, vice-président du conseil économique, social et environnemental Rhône-Alpes, comparant le très haut débit à « un défi majeur d'amé-

Réseau li@in : pourquoi ça coince

Dès 2007, le syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA, ex-syndicat intercommunal d'électricité de l'Ain) est mandaté pour couvrir l'ensemble du département en fibre optique à l'horizon 2013. Précurseur, il crée son réseau internet très haut débit, baptisé li@in. Budget total de l'opération à financer : 240 millions d'euros jusqu'en 2020. L'Europe, la Région et le conseil général soutiennent financièrement le projet, considéré comme pilote, mais les collectivités ne peuvent le faire que dans la

mesure où aucun opérateur privé n'est candidat. En août 2010, l'État lance un appel à investissement sur les zones moyennement denses. En Rhône-Alpes, Orange est désigné leader pour déployer la fibre optique dans sept départements sur huit, dont l'Ain. Intéressé seulement par les secteurs urbains, les plus rentables, l'opérateur s'engage à équiper 17 communes, toutes situées autour des agglomérations de Bourg-en-Bresse et Oyonnax, sauf Saint-Laurent-sur-Saône. Pour le SIEA, c'est la cata ! Cette nouvelle donne percute le projet porté par le syndicat

intercommunal, qui ne peut plus bénéficier de subvention sur les secteurs fibrés par Orange, au nom de la concurrence déloyale. Et si le SIEA perd ses marchés de Bourg et Oyonnax, et le financement qui devait aller avec, c'est tout l'équilibre financier du projet qui est remis en cause. Manque à gagner probable : 30 millions d'euros, pas une paille, par les temps qui courent. Les élus, qui ont sollicité l'arbitrage de l'État, sont dans l'attente d'une solution négociée, qui permettrait d'aller au bout du projet. Dans un délai raisonnable.

V.L.

Le très haut débit internet dans l'Ain : encore combien de temps à ramer ?

Numérique. Le « bug » entre le SIEA (*) et Orange ralentit le déploiement de la fibre optique. Pour sortir de ce trafic informatique et financier, les élus sollicitent l'arbitrage de l'État. En attendant, l'utilisateur s'impatiente et s'interroge. Les questions clés du débat sur le très haut débit.

Le passage à la fibre optique, c'est pour quand ?

La question intéresse au premier chef les entreprises qui commencent à mettre la pression sur le SIEA. Elle concerne les collectivités qui ont besoin de lisibilité pour programmer leurs investissements. Sans parler des foyers, en particulier ceux des zones « éloignées des autoroutes de l'information ». Celles où ça rame.

Pour répondre à ces attentes, le SIEA a entrepris dès 2007 de déployer la fibre optique, ce cheveu qui transmet l'information à la vitesse de la lumière. li@ain, son réseau très haut débit, devait couvrir l'ensemble du département à l'horizon 2013/2014.

En mars 2013, le syndicat a fibré 160 des 419 communes de l'Ain et en annonce 80 de plus pour la fin de l'année. Il revendique 8 000 abonnés au lieu des 15 000 escomptés.

Pourquoi ça coince ?

Le bug se produit en 2010 lorsque l'État lance un appel à manifestation d'intention d'investissements (AMII) pour réguler l'installation de la fibre optique dans les zones moyennement denses. Dans l'Ain, c'est Orange qui pilote. La filiale de France Télécom a « cliqué » sur

17 communes de l'Ain : Bourg, 14 communes de son agglomération, Oyonnax et Saint-Laurent-sur-Saône sur l'agglomération mâconnaise.

Comme par hasard, l'opérateur a ciblé les communes les plus rentables, celles où la densité de population est la plus forte et l'investissement moindre. Celles dont le syndicat a impérativement besoin pour l'équilibre financier de son projet.

Pourquoi attendre une décennie alors qu'on pourrait le faire en deux ans ?

Autre gros souci, le réseau d'initiative publique (RIP) n'est plus éligible à subventions dès qu'il entre en concurrence avec un opérateur privé. Le SIEA devrait ainsi s'asseoir sur 30 millions d'euros !

Aussi a-t-il suspendu le chantier sur les zones litigieuses, et ralenti le débit du déploiement en attendant le règlement du contentieux.

Quelles sont les intentions d'Orange ?

« Lorsque nous commençons une ville, nous nous engageons à la terminer dans les cinq ans », explique le direc-

teur de Bourg au SIEA. Orange n'a pas dit oui. Une étude confirmera l'opérabilité des réseaux. On se revoit dans un mois pour finaliser un accord. Quand sera réglé le problème de concurrence, il faudra envisager le financement public du dossier par des prêts bonifiés, voire des subventions. Nous nous sommes sentis écoutés. Nos interlocuteurs se sont engagés à rencontrer Orange pour sortir de cette situation par le haut, et à activer les démarches par l'intermédiaire des préfets. » ■

M. D.



Photo Joël Philippon

teur régional, Denis Roussillat. « La ville de Bourg, qui appartient au millésime 2011, sera entièrement fibrée fin 2016. Les communes de son agglomération et Oyonnax font partie du millésime 2015. Elles seront finies en 2020. »

Orange et le SIEA pourraient-ils se partager le gâteau ?

La question se pose pour les zones AMII. « L'agrément ne donne pas de monopole à Orange. Un réseau d'initiative public a le droit d'y aller. D'autant plus qu'on y était avant ! » précise le député et vice-président du SIEA Charles de La Verpillière... À condition de renoncer aux financements publics.

Lors d'une récente réunion initiée par le conseil général, le préfet de Région a proposé un « Yalta » du numérique dans l'Ain : Bourg à Orange, Oyonnax au SIEA.

L'optique d'Orange semble un peu différente. Denis Roussillat précise : « Nous avons des engagements avec le gouvernement et les autres opérateurs. Pour que l'on renonce à une zone, la décision doit venir du plus haut niveau de l'État. Nos partenaires doivent être informés et accepter. » Autrement dit, c'est non, sauf injonction expresse du ministère.

Orange pourrait-il devenir fournisseur du SIEA ?

Pour mettre un peu de beurre dans les épinars du SIEA, Orange pourrait à

La guerre des gaines

En justice, Orange reproche au SIEA d'avoir utilisé ses infrastructures (armoires, fourreaux...) « sans rien demander à personne, sans rien payer », pour installer la fibre optique. Sur deux dossiers concernant sept petites communes du pays de Gex, l'opérateur réclame réparation et la cessation d'un état de fait qu'il assimile à des « méthodes de cow-boy ». Il a obtenu gain de cause en première instance et en appel. Le SIEA s'est pourvu en cassation. Pour sa défense, le syndicat pose une question essentielle. À qui

appartiennent les gaines des réseaux informatiques ? En principe à France Télécom qui, en 1996, les a reçues dans la corbeille de la privatisation. Aujourd'hui, des collectivités locales réclament qu'elles leur soient rétrocédées. Le député Xavier Breton a déposé une proposition de loi dans ce sens.

Si elle était votée, ou si un juge donnait raison au SIEA, ce serait un véritable coup de tonnerre pour France Télécom qui perdrait quelque huit milliards d'actifs et la maîtrise du réseau. Historique.

court terme devenir fournisseur de li@in et lui apporter son gros potentiel d'abonnés. C'est l'une des solutions avancées par les collectivités. Là encore, pas gagné. « On ne peut pas se raccorder à n'importe quel réseau, observe Denis Roussillat. Il faudrait que celui-ci puisse « interopérer » avec le nôtre. Des études sont actuellement menées pour vérifier sa compatibilité. Nous avons des raisons de penser qu'il ne respecte pas le cadre fixé par l'Arcep (l'autorité de régulation). Dans ce cas, la mise aux normes devient indispensable. Ensuite nous pourrions offrir nos services. »

Vers la fin de l'âge du cuivre ?

Selon le SIEA ou le président du conseil général, Orange ne serait guère pressé de lâcher le cuivre au profit de la fibre. Le réseau historique est largement amorti. Dans

l'Ain, il rapporterait même 30 millions d'euros par an à son opérateur ! « C'est totalement faux, réfute Denis Roussillat. Heureusement que notre réseau cuivre est là et qu'il s'améliore pour délivrer des débits chaque jour plus élevés. Ce qui n'empêche pas Orange d'être celui qui investit le plus (6 milliards d'euros d'ici 2020) dans la fibre. Elle prendra le relais inexorablement. Mais cette transition ne peut pas se faire brutalement. »

Une dizaine d'années peut-être à attendre la fin de l'âge du cuivre ? C'est long pour les utilisateurs et le directeur du SIEA, Patrick Chaize. « Pourquoi attendre une décennie, alors que nous, on pourrait le faire en deux ans ? » ■

Marc Dazy

(*) Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain. Regroupe les 419 communes du département.

« S'en sortir par le haut »

Rachel Mazuir a sollicité une entrevue au ministère. Mercredi, Antoine Darodes, président de la mission sur le très haut débit, a reçu le sénateur et président du conseil général de l'Ain, accompagné par Charles de La Verpillière, le sénateur Jacques Berthou et le directeur du SIEA Patrick Chaize.

« Nous avons exposé la situation et fait état de la proposition émise lors d'une récente réunion tenue sous l'égide du préfet de Région. À savoir qu'Orange pourrait intervenir sur Bourg et laisser Oyonnax et les communes de l'aggloméra-